

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice



**DECLARATION DE MONSIEUR VINCENT ZAKANE, MINISTRE
DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION REGIONALE, CHARGE DE LA
COOPERATION REGIONALE, A LA IV^{eme} CONFERENCE DES
NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCES (PMA)**

Istanbul du 9 au 13 mai 2011

(Vérifier au prononcé)

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,
Excellences Mesdames et Messieurs,

Le Burkina Faso salue la tenue de la IVème Conférence des Nations Unies sur les Pays les moins avancés, qui traduit la solidarité de la communauté internationale avec les pays les plus pauvres de la planète et permet de renouveler et de consolider le partenariat mondial avec eux dans un processus de mondialisation où ils sont de plus en plus marginalisés.

Son Président, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, qui avait marqué son accord pour y participer, n'a, finalement pas, pu faire le déplacement, en raison d'une crise sociale qui secoue le pays depuis trois mois et qui est précisément la conséquence directe du poids de la pauvreté sur les populations.

Aussi, m'a-t-il chargé d'exprimer la profonde gratitude du Burkina Faso au Gouvernement et au Peuple de la République de Turquie pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité dont nous avons été l'objet depuis notre arrivée dans cette ville historique d'Istanbul, et surtout pour leur engagement en faveur des Pays les moins avancés à travers l'organisation des présentes assises.

Je saisis cette opportunité pour rendre un hommage mérité au Secrétaire général des Nations Unies et son Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement, Monsieur Cheick Diarra et son Bureau, ainsi qu'au Président du Comité préparatoire pour le travail remarquable de préparation qui a permis la tenue de cette conférence.

Je salue également la présence à cette grande rencontre des éminentes personnalités représentant aussi bien les PMA que les pays développés, ainsi que

la participation des acteurs du secteur privé et de la société civile, ce qui témoigne de l'intérêt majeur qu'accorde la communauté internationale à la situation particulière des PMA.

Monsieur le Président,

Après quarante ans d'efforts conjugués pour promouvoir le progrès économique et social des PMA, l'on s'accorde tous à reconnaître que la situation socioéconomique de ces pays reste encore très préoccupante, surtout dans un contexte international marqué par l'accélération de la mondialisation, l'aggravation des inégalités entre pays riches et pays pauvres, la persistance de la crise économique mondiale, ainsi que l'apparition de grands bouleversements sociopolitiques dans plusieurs régions du monde.

Le Programme d'action de Bruxelles en faveur des Pays les moins avancés, qui avait suscité tant d'espoirs d'un avenir meilleur pour leurs populations, n'a, malheureusement, pas tenu toutes ses promesses, malgré les importants progrès réalisés.

Aujourd'hui, force est de constater que non seulement leur situation socioéconomique n'a pas fondamentalement évolué, mais en outre ils sont confrontés à de nouvelles contraintes et à de nouveaux défis qui réduisent à néant leurs efforts de construction d'économies viables et prospères.

La plupart d'entre eux subissent les conséquences drastiques de la crise économique internationale, tout en faisant face à une forte poussée démographique et à une pression sociale de plus en plus insoutenable pour leurs gouvernements, sans compter les conflits politiques, le chômage des jeunes et les changements climatiques qui fragilisent leurs économies, affaiblissent l'autorité de l'Etat et menacent, de ce fait, leur stabilité.

Monsieur le Président,

En plus d'être moins avancé, le Burkina Faso est un pays sans littoral qui est confronté aux aléas climatiques de la sécheresse et de la désertification et dispose de peu de richesses naturelles. Ces handicaps géographiques constituent autant de freins aux efforts nationaux pour créer les conditions d'un développement durable.

Cependant, malgré ce contexte endogène défavorable, aggravé par la crise économique mondiale, il a réalisé des avancées encourageantes dans la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles par le développement des infrastructures socioéconomiques de base, le renforcement de l'Etat de droit et des institutions républicaines, la consolidation des actions de lutte contre la pauvreté, la promotion de l'emploi des jeunes et la formation du capital humain.

Ainsi, dans le domaine de l'éducation, la gratuité de l'école pour les enfants de 5 à 16 ans a été instituée et plusieurs millions de manuels scolaires ont été distribués, ce qui a permis de rehausser considérablement le taux de scolarisation.

Pour renforcer la couverture sanitaire et améliorer la qualité des services de santé, plusieurs infrastructures sanitaires ont été réalisées. L'accessibilité des populations aux soins de santé a été nettement améliorée par la subvention des accouchements, des soins obstétricaux et néonataux d'urgence.

La lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA a été intensifiée par la gratuité de la prise en charge des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes et la gratuité des Anti Rétro Viraux.

Dans le secteur de l'eau potable le pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable est passé de 43,1% en 1994 à 80% en 2010, ce qui a valu au Burkina Faso le prix OMD 2010 dans ce domaine.

Dans sa politique nationale de développement pour les dix prochaines années, le Burkina Faso s'est donné une nouvelle vision en adoptant la Stratégie de Croissance Accélérée pour le Développement Durable (SCADD) visant à consolider les acquis et à dégager les perspectives afin d'atteindre une croissance plus forte capable d'assurer un développement durable pour l'édification d'une société plus prospère et plus solidaire.

Monsieur le Président,

Malgré tous ces efforts, le Burkina Faso reste un pays pauvre et fragile, vulnérable aux chocs exogènes tels que la hausse du prix du pétrole, les effets indirects des conflits qui ont récemment frappé plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest et les changements climatiques. Cette situation constitue non seulement un handicap majeur à son développement économique, mais en outre une sérieuse menace à sa stabilité.

Au cours des mois de février, mars et avril 2011, il a dû faire face à une crise sociale sans précédent qui s'est traduite par des manifestations violentes de civils et de militaires pour réclamer de meilleures conditions de vie, contribuant ainsi à fragiliser davantage les institutions républicaines.

Monsieur le Président,

Le Burkina Faso est convaincu que les PMA sont les maîtres de leur destin et qu'il leur appartient d'assurer, en premier chef, leur propre développement.

Toutefois, au regard des contraintes multiples auxquelles ils sont confrontés et des défis complexes qu'ils doivent relever, il est évident qu'ils pourront difficilement réaliser cet objectif sans le concours de la communauté internationale.

C'est pourquoi, mon pays adhère d'ores et déjà aux conclusions qui sanctionneront la présente Conférence dès lors qu'elles viseront à consolider les efforts de développement des PMA et à jeter les bases d'un nouveau partenariat pour le développement de ces pays.

Tout en exprimant sa gratitude à l'ensemble des partenaires bilatéraux et multilatéraux pour les efforts déjà consentis en faveur des PMA, le Burkina Faso leur lance un appel solennel pour qu'ils poursuivent leur élan de solidarité à l'égard des PMA et pour qu'ils prennent des engagements réels et sincères pour la pleine mise en œuvre de ce programme, afin qu'à l'horizon 2020, nous soyons fiers d'avoir amorcé l'éradication de la pauvreté et de la misère dans le monde.

Pour ce faire, il est urgent d'œuvrer ensemble à créer les conditions d'un véritable développement des PMA, à travers, notamment, la rationalisation de l'aide publique au développement, le renforcement de leurs capacités productives, les transferts appropriés de technologies, l'instauration d'un système commercial plus juste et plus équitable, le recours aux financements innovants et au partenariat public-privé, ainsi que le renforcement de la coopération régionale et de la coopération Sud-Sud.

Il ne s'agit nullement d'une simple question de charité ou d'aumône à l'égard des pays pauvres, mais d'un impératif éthique et d'un devoir de solidarité si l'on veut construire un monde meilleur sur une planète qui dispose d'assez de ressources pour qu'aucun peuple ne meure de faim.

Je vous remercie de votre attention.